

Châteauneuf-du-Rhône

BULLETIN MUNICIPAL

#4

JANVIER 2022



Préserveons la nature



Repas du C.C.A.S



Terrains de pétanque

RETOUR EN IMAGES



Soutenir l'ADAPEI, c'est simple comme une brioche !

Dans la continuité des années précédentes, la municipalité a souhaité soutenir l'Adapei 26 dans le cadre de son « opération brioches », qui se déroulait du 11 au 17 octobre dans toute la Drôme.

L'objectif de l'ADAPEI est de récolter des fonds pour soutenir les personnes en situation de handicap intellectuel. Les bénéfices collectés leur permettront d'installer le wifi dans les chambres des établissements spécialisés, pour que chaque résident puisse garder le contact avec ses proches.



Une matinée ensoleillée pour l'agglomération découverte

Plus d'une centaine de randonneurs ont répondu présents à la randonnée découverte de Châteauneuf-du-Rhône, organisée par la municipalité, en lien avec la commission animations et sport et l'agglomération, le dimanche 10 octobre 2021.

Le parcours a débuté par le vieux village et le sentier botanique. Des panneaux explicatifs avaient été mis en place par l'association Découverte et Mémoire Castelneuvoises. Un véritable succès pour cette première édition !



Beau temps sur les associations

Après une année d'absence, les associations se sont à nouveau réunies, afin d'échanger sur les manifestations de l'année 2022. Cette année encore, le tissu associatif du village réserve de belles manifestations aux Castelneuvoises et Castelneuvois. Au programme des réjouissances, le retour de la fête des associations, qui devrait avoir lieu au moins de juin 2022 !



Les oeuvres de Janice Bailleux étaient exposées à la médiathèque

La salle de la médiathèque s'est transformée en musée, la deuxième quinzaine du mois d'octobre, pour mettre à l'honneur les oeuvres de l'artiste peintre Janice Bailleux. Une rencontre culturelle inattendue qui a rencontré un beau succès auprès des habitants de la commune et des alentours.



Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Après une année d'interruption, la municipalité a eu le plaisir de renouer avec le traditionnel accueil des nouveaux arrivants. Mardi 23 novembre 2021, tous les nouveaux résidents étaient conviés à assister à une réunion d'information à la mairie. Une trentaine de personnes étaient présentes et ont pu échanger avec les membres du conseil municipal.

Madame le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale leur souhaitent la bienvenue sur la commune !



SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGE	/2
ÉDITO	/3
ÉVÉNEMENT	/4-5
• Féerie de Noël	
VIE MUNICIPALE	/6
• Tout savoir sur la refonte des listes électorales	
• Chiffres clés de l'année 2021	
JEUNESSE & VIE SCOLAIRE	/7
• Appel à candidature pour le Conseil Municipal des Jeunes	
DÉVELOPPEMENT DURABLE	/8-9
• Opération nettoyons la nature	
• Opération deuxième vie aux fleurs	
• Signature de la convention de partenariat avec Les Ailes de mon cœur	
• Mise en place de bacs à compost à l'école	
SÉNIORS	/10-11
• Repas du C.C.A.S	
• Distribution des colis de Noël	
• Semaine Bleue	
URBANISME	/12-13
• Rappel des règles d'urbanisme	
• Plan Local d'Urbanisme	
• Rénovation énergétique	
• Cadastre et imprimés	
TRAVAUX & PATRIMOINE	/14-15
• La place Paillares se refait une beauté	
• Travaux d'aménagement des terrains de pétanque	
• Du sport en plein air, gratuit, accessible à tous !	
AGENDA JANVIER À MAI 2022	/16

Chères Castelneuvoises, Chers Castelneuvois,

A l'aube de cette nouvelle année, je tiens à vous souhaiter, au nom de l'ensemble du conseil municipal et en mon nom personnel, une belle et heureuse année 2022, pour vous et l'ensemble de vos proches.

2021 s'achève et emporte avec elle son cortège de bouleversements.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par une période d'incertitudes et de rebondissements dans nos vies.

Pour 2022, l'équipe municipale espérait pouvoir convier tous les Castelneuvoises et Castelneuvois à partager une cérémonie de vœux festive et chaleureuse.

Une nouvelle fois, l'épidémie vient perturber notre quotidien et contrarier notre envie de nous retrouver.

Dans ce contexte, nous avons pris la décision de réaliser la cérémonie des vœux de la municipalité en format vidéo et de la diffuser sur la chaîne YouTube Castel TV, le vendredi 21 janvier à 18h30.

La décision n'a pas été prise de gaieté de cœur, mais avec responsabilité vis-à-vis de l'ensemble des Castelneuvoises et Castelneuvois.

2022 s'ouvre en nourrissant l'espoir de meilleurs présages et d'élans nouveaux. C'est avec cet optimisme que je veux partager avec vous ce nouveau chapitre.

Car assurément encore cette année, nous devons faire preuve collectivement de détermination, de compréhension et d'abnégation.

2022 verra le démarrage des itinéraires cyclables, avec l'aménagement progressif de nombreuses voies de circulation pour les cyclistes, en lien avec la ViaRhôna.

2022 sera aussi l'année de la finalisation des études de la réhabilitation de l'école maternelle et de l'extension de la cantine. Un démarrage des travaux devrait intervenir dans le cours de l'année 2023.

2022 verra la poursuite des travaux de restauration et de sécurisation de la Maison des Remparts, véritable patrimoine communal. L'objectif est de proposer à terme un logement ainsi que l'accueil d'un métier d'antan.

2022 sera une année riche de projets structurants. C'est avec ce dynamisme que mon équipe municipale et moi-même poursuivrons la réalisation des projets sur lesquels nous nous sommes engagés.

Belle année à tous.

Marielle FIGUET

Maire de Châteauneuf-du-Rhône



Féerie de Noël : Une première édition réussie !

Le samedi 04 décembre dernier, la municipalité organisait une manifestation inédite sur la commune, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Plus de **1200 personnes** s'étaient données rendez-vous le temps d'une journée, pour **célébrer les prémices de Noël, le samedi 04 décembre 2021.**

« A l'approche des fêtes de fin d'année, nous souhaitons **mettre du baume au coeur** aux habitants de la commune et des alentours. Les élus, les agents et les bénévoles se sont mobilisés pendant plusieurs semaines pour faire de **la Féerie de Noël une journée inoubliable** » indique Marielle Figuet.

La journée était ponctuée par de nombreuses animations : Une transhumance, un madison, un T représentant le T du Téléthon, des balades à poney, des stands de restauration, des chants de Noël, des ateliers de Noël, un stand de maquillage pour les enfants, un stand photo avec le Père Noël, le top départ des illuminations de Noël, des animations musicales ainsi qu'un spectacle son, lumière et feu d'artifice !

Les ateliers sur le thème de Noël ont rencontré un grand succès : **60 enfants ont participé à l'atelier création de décoration de Noël** réalisé par l'association Esprit Recup et **30 personnes à l'atelier création de couronne de Noël**, réalisé par Muriel Espic Augier.

La municipalité devrait renouveler cette manifestation **tous les deux ans**, en alternance avec la traditionnelle Fête Médiévale des Bateliers et de Saint-Nicolas.

« Désormais, il y aura toujours une animation de prévue le 1^{er} week-end de décembre. Si les conditions sanitaires le permettent, 2022 devrait donc voir le retour de notre célèbre Fête Médiévale » précise Marielle Figuet.

Merci à nos nombreux partenaires !

Le Département de la Drôme, la ville de Montélimar, la miroiterie Cluzel, le U Express, Textiss, Manent, le Manoir le Roure, la boulangerie Alix, Nicolas Pichon, Rivasi.





» Stand de maquillage enfants



» Atelier création de couronne de Noël



» Stand photo avec le Père Noël



» Transhumance dans le vieux village



» Distribution des grelots et bonnets de Noël



» Balades à poney



» Chants de Noël sous la neige



» Stands de restauration



» Un décor « Made In Châteauneuf »



» Top départ des illuminations !



» Spectacle son et lumière sur la façade de la mairie



» Bouquet final du feu d'artifice...



Elections : Tout savoir sur la refonte des cartes électorales

En 2022, les Français seront appelés à voter à deux reprises :

- Pour les élections présidentielles le 10 et 24 avril 2022.
- Pour les élections législatives le 12 et 19 juin 2022.

2022, une année de refonte électorale

Certaines années, toutes les cartes sont remplacées, lors de la mise en oeuvre des opérations de refonte des listes électorales.

Ce sera le cas lors de l'année 2022, en vue des élections présidentielles et législatives. Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales recevront prochainement une nouvelle carte.

Pour les électeurs déjà inscrits sur la liste communale :

C'est le moment de s'assurer que votre adresse actuelle correspond bien à celle que nous détenons sur le fichier électoral de la liste principale et complémentaire.

Nous vous invitons dès à présent à vous rendre au service élection en mairie ou appeler le service accueil population au 04 75 90 69 40 ou par mail à population@chateauneuf-du-rhone.fr pour vérification.

Pour les nouveaux arrivants :

Vous pouvez demander votre inscription, en vous rendant au service élections, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection, soit pour les élections présidentielles le 04 mars 2022 minuit.

Vous devrez fournir les documents suivants :

- Un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport...) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans
- Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois
- Le formulaire de demande d'inscription

La prochaine commission de contrôle aura lieu du 24^{ème} au 21^{ème} jour précédent le scrutin, à savoir, du jeudi 17 au 20 mars 2022.

CHIFFRES CLÉS 2021

Châteauneuf-du-Rhône en quelques chiffres

2814 habitants

186 élèves en élémentaire

109 élèves en maternelle

41 associations

17 naissances

10 mariages

16 pacs

18 décès

JEUNESSE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Tu veux que ça BOUGE ?

Tu habites Châteauneuf-du-Rhône
 Tu es en CM2, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème
 Présente-toi au CMJ !!

Récupère ton dossier de candidature en mairie ou sur www.chateauneufdurhone.fr
 Dépose ton dossier avant le 28 janvier 2022 !

Renseignements à la mairie de Châteauneuf-du-Rhône ou par téléphone au 04 75 90 69 40.



**Tu veux que ça bouge ?
 Présente-toi au conseil municipal
 des jeunes !**

Le tout premier conseil municipal des jeunes de Châteauneuf-du-Rhône sera élu courant mars 2022. 10 sièges seront à pourvoir. Les candidats pourront commencer à se déclarer dès le 10 janvier.

L'idée de mettre en place un conseil municipal junior a été lancée conjointement par Marielle Figuet et Maryline Roissac, adjointe aux affaires sociales et scolaires.

« L'objectif est avant tout d'**impliquer les jeunes dans la vie de leur commune**, à travers la mise en place d'actions concrètes. C'est avant tout un moyen de **découvrir la vie municipale, de s'exprimer, d'échanger, de partager et d'apprendre à construire des projets collaboratifs** » explique Maryline Roissac.

Mieux qu'un cours d'éducation civique, les enfants résidents à Châteauneuf-du-Rhône, actuellement en CM2, 6ème, 5ème, 4ème et 3ème, ont l'occasion de devenir de **véritables acteurs de leur commune**.

Une fois élus, les 10 conseillers juniors seront accompagnés par les élus du conseil municipal.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour être candidat, 2 critères sont à respecter :

- Résider à Châteauneuf-du-Rhône.
- Être scolarisé en classe de CM2, 6ème, 5ème, 4ème ou 3ème.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les jeunes peuvent **venir retirer leur dossier de candidature dès le 10 janvier** en mairie, ou de manière dématérialisée, sur le site internet de la commune.

Celui-ci est à **déposer en mairie avant le 28 janvier 2022**, date de **clôture des inscriptions**.

CALENDRIER

Du 10 au 28 janvier 2022 : Dépôt des candidatures à la mairie, au service élections.

Du 31 janvier au 11 février 2022 : Campagne électorale.

Le 05 mars 2022 : Élections.

COMPOSITION DU CMJ

Le CMJ sera composé de 10 conseillers municipaux juniors.

FONCTIONNEMENT DU CMJ

Les membres sont élus pour un mandat de 2 ans.

Le fonctionnement repose sur une articulation entre les réunions et les séances plénières.

**TU VEUX QUE CA BOUGE ?
 INSCRIS-TOI VITE !**



ENVIRONNEMENT

Une belle réussite pour la première édition de l'opération « Nettoyons la nature »

Le samedi 02 octobre 2021, la municipalité organisait une grande opération de nettoyage citoyen, à Châteauneuf-du-Rhône.

Durant toute la matinée, **une trentaine de participants**, dont une majorité de jeunes et leur famille, étaient à pied d'œuvre.

Armés de sacs poubelles, gants et gilets de sécurité, les bénévoles ont **arpenté de nombreuses rues afin de ramasser tout ce qu'ils trouvaient au sol.**

Cette rencontre, supervisée par Muriel Espic Augier, conseillère municipale déléguée au développement durable, était une première: « Nous avons été agréablement

surpris par le nombre de personnes qui se sont mobilisés. **Cette première édition, qui a mobilisé petits et grands, devrait être renouvelée au minimum une fois par an ».**

A cette occasion, l'équipe municipale a souhaité remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette **opération respectueuse de l'environnement.**

En espérant que cette opération incite chacune et chacun, à respecter et préserver davantage l'environnement et la nature qui nous entoure.

FLEURISSEMENT

Offrir une deuxième vie aux fleurs

La saison hivernale approchant, les fleurs d'été laissent désormais la place aux plantations d'hiver.

Comme les années précédentes, **la municipalité a souhaité proposer aux Castelneuvoises et Castelneuvois de récupérer les plantations estivales des jardins et espaces publics municipaux.**

« Cette opération s'inscrit dans **une démarche écologique, qui vise à offrir une seconde vie aux plantations, à encourager le fleurissement de la commune et éviter le gaspillage** » indique Marielle Figuet.

De nombreux habitants se sont montrés intéressés par cette opération et ont choisi parmi les variétés mises à disposition.





TRI SÉLECTIF

Signature de la convention avec l'association les Ailes de mon cœur : Un partenariat en faveur du tri sélectif

Le mardi 31 août 2021, Madame le Maire, entourée des élus, a procédé à la signature de la convention de partenariat avec l'association les Ailes de mon cœur.

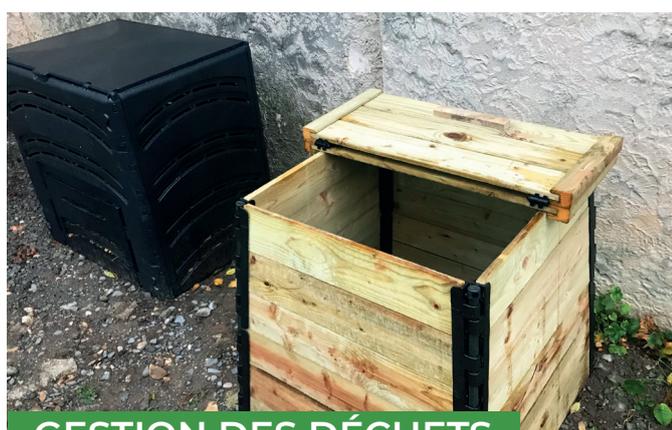
Créée en 2012, par Eric Fourié, cette association a pour vocation de **promouvoir la collecte et le tri sélectif**, pour une **gestion plus vertueuse des déchets**, tout en participant à la **sauvegarde de l'environnement**.

Les déchets récoltés sont envoyés en recyclage et **les bénéfiques sont reversés à la recherche médicale**, auprès d'associations et organismes tels que France cancer, la mucoviscidose, associations d'handicapés.

Sont collectés : Piles usagées, cartouches d'encre, matériel d'écriture usagé (stylos, feutres...), capsules dosettes Tassimo avec les sachets d'emballage, capsules dosettes Nespresso, canettes, bouchons en liège et synthétiques, boîtes de lait pour bébé, bouchons en plastique, en liège ou synthétique.

Par le biais de cette convention, **la commune s'engage à stocker ces déchets et à informer l'association lorsqu'une collecte est nécessaire.**

Les déchets collectés sont à déposer directement en mairie, lors des horaires d'ouverture.



GESTION DES DÉCHETS

Des bacs à compost pour tous

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, la municipalité a souhaité mettre à disposition deux bacs à compost pour les élèves de la cantine scolaire.

Depuis plusieurs semaines, les élèves qui mangent à la cantine bénéficient de deux bacs à compost pour trier les

déchets : **un bac pour les biodéchets et un bac pour les matières sèches** (feuilles, broyat).

Ce projet est la conjugaison de plusieurs volontés : celle de la municipalité, de l'équipe du périscolaire et du prestataire de service Plein Sud Restauration.

Les objectifs sont multiples : « La mise en place des bacs à compost permettra non seulement de **réduire considérablement le flux de déchets** mais aussi de **sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et de les inciter à trier** » précise Muriel Espic Augier, conseillère municipale déléguée au développement durable, en charge du projet.

Ce dispositif vient **compléter les différentes actions déjà mises en place** sur la commune ainsi que sur l'agglomération, par la Vice-Présidente de Montélimar Agglomération en charge du périscolaire et de l'extrascolaire Marielle Figuet, telles que **l'opération Koh-Lanta**.

C'est un **apprentissage à long terme**, qui pour Jérôme Magnan, directeur du périscolaire **se transmettra également à la maison** « Les enfants éduquent aussi les parents ».



REPAS DU CCAS

Une journée festive pour nos aînés !

Plus de 200 personnes ont répondu présentes au repas du CCAS organisé pour les aînés de la commune, le dimanche 17 octobre 2021.

Après une année d'absence, les séniors ont pu renouer avec le traditionnel repas offert par le CCAS.

Les Castelneuvoises et Castelneuvois de plus de 65 ans, les élus et membres du CCAS s'étaient donnés rendez-vous sur les coups de midi afin de se retrouver pour **partager un moment d'amitié et de convivialité.**

Cette année encore, de belles surprises étaient réservées à nos aînés. Après l'apéritif, les séniors ont pu déguster **un repas de fête, animé par un spectacle de cabaret réalisé par Pacific Spectacles.**

Discussions, échanges de souvenirs, rires, nouvelles connaissances font de ce repas un moment de bonheur et une parenthèse conviviale très appréciée par nos aînés.

Madame le Maire était **particulièrement heureuse de célébrer ces retrouvailles avec les aînés**, a remercié l'ensemble des participants pour leur présence et salue le **très bon travail de Mireille Marturier**, conseillère municipale déléguée aux séniors et la commission séniors qui s'est mobilisée.





COLIS DE NOËL

306 colis de Noël distribués à nos aînés

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS et la municipalité ont traditionnellement le plaisir d'offrir un colis de Noël pour les personnes de plus de 65 ans.

Le vendredi 10 et le samedi 11 décembre 2021, les élus, des membres de la commission séniors et des membres du CCAS ont **distribué 169 colis individuels et 137 colis par couple**.

« **Nous avons à coeur de faire plaisir à nos aînés** qui se sentent parfois fragiles et isolés face à la situation sanitaire

actuelle. C'est un peu **Noël avant l'heure pour les séniors** » déclare Marielle Figuet.

Cette année, la boîte gourmande était composée d'une bouteille de vin, d'un bloc de foie gras, de tartinades, de nonnettes, de papilottes...

« Nous essayons de faire en sorte que le panier équivaut à un repas. Cela peut permettre aux personnes qui ont peu de moyens de **recevoir et partager ces produits... c'est aussi ça l'esprit de Noël** », poursuit Mireille Marturier, en charge du projet.



SEMAINE BLEUE

Des activités proposées aux séniors à l'occasion de la semaine bleue

Samedi 09 octobre 2021, une trentaine de séniors ont répondu présents et ont participé aux nombreux ateliers proposés à l'occasion de la semaine bleue, organisée par le CCAS et CAP Drôme Provençale.

Parmi les différentes activités proposées : atelier cupcake avec les sucreries d'Elodies_sweet_cakes, travaux manuels avec les Ateliers de Courbon, atelier de cosmétique bio réalisé par l'Herboristerie des Remparts, réparation du petit électroménager grâce à l'association Repair café de Montélimar, atelier mémoire proposé par Montélimar Agglomération et encore l'atelier cuisine pour préparer l'apéritif dinatoire de la journée.



Supervisé par Mireille Marturier, conseillère municipale déléguée aux séniors, ce **moment de convivialité et de partage a été fortement apprécié !**

Félicitations à tous !

Madame le Maire, Nathalie Gatt, Adjointe déléguée aux animations et aux sports, Mireille Marturier, conseillère municipale déléguée aux séniors, André Ravier, Jean Astorga, Claire Augas et Olivier Cochard, conseillers municipaux étaient présents aux côtés de nos aînés lors de cette belle journée.



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Vous souhaitez effectuer des travaux ?

Quelle que soit la nature de votre projet (clôture, réfection de façade ou de toiture, abri de jardin, construction d'un garage, d'une maison d'habitation...), vous devez, avant tout commencement de travaux, obtenir au préalable toutes les autorisations nécessaires.

Attention des délais d'instruction étant applicables à chaque dossier, **pensez à anticiper vos démarches**. Renseignements auprès du service urbanisme.

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour vous renseigner lors des permanences :

- Le lundi, de 8h30 à 12h00
- Le mardi, de 8h30 à 12h00
- Le vendredi de 13h30 à 17h00

CONTACT

Service urbanisme
chateauneufdurhone@wanadoo.fr
04 75 90 69 40



P.L.U

Le Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document juridique de portée générale qui s'impose à tous et sert de référence à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation des sols.

Il est composé de pièces écrites (rapport de présentation, règlement...) et de documents graphiques (plans de zonage...)

Le Plan Local d'Urbanisme divise la commune en différentes zones aux caractéristiques bien précises. **Un règlement est attaché à chaque zone.**

Il impose pour tout projet des normes :

D'implantation des bâtiments par rapport aux voies ou aux limites séparatives, de hauteur maximum, d'emprise au sol, d'aspect extérieur, de places de stationnement ...

Vous pouvez le **consulter directement sur le site de la commune**, d'une part les dispositions générales applicables à toutes les zones, d'autre part le règlement spécifique correspondant à votre zone d'habitation.



RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

SPPEH facilite le parcours de la rénovation énergétique

Vous souhaitez rénover votre logement et réaliser des travaux d'économie d'énergie ? Un nouveau service est mis à votre disposition.

Ce nouveau service permet à toute personne souhaitant réaliser des travaux de rénovation (isolation, chauffage, ventilation, énergies renouvelables ...) **de bénéficier gratuitement d'un pré-diagnostic, de conseils techniques neutres, d'informations sur les aides financières disponibles et d'une mise en relation avec des professionnels agréés RGE** (Reconnu Garant de l'Environnement).

Parallèlement à l'accompagnement des propriétaires et des locataires, dans le cadre de la rénovation de logement

ou du petit tertiaire, le SPPEH s'adresse également aux entreprises ou artisans RGE qui souhaiteraient être informés sur des lois, des aides financières ou des formations techniques de la rénovation énergétique performante.

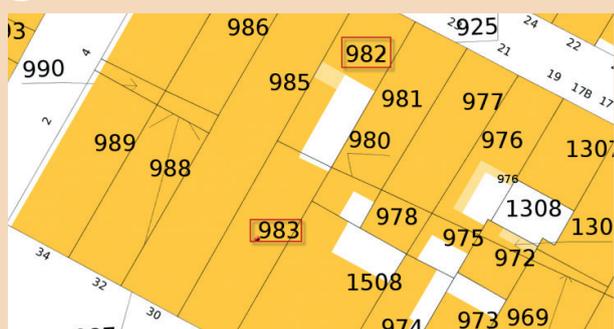
N'hésitez pas à prendre rendez-vous ou à les solliciter pour obtenir de plus amples informations.

CONTACT

04 75 26 22 53
infoenergie@ceder-provence.org



LE CADASTRE



Toutes les demandes de renseignements cadastraux (relevé de propriété ou plan), se font auprès du service urbanisme aux jours et heures de permanence.

Vous avez la possibilité d'éditer un plan sur le site mis à disposition par le gouvernement :

www.cadastre.gouv.fr



LES IMPRIMÉS



Les imprimés de demande d'autorisation peuvent être retirés en Mairie ou téléchargés :

www.service-public.fr

Le dossier complet (imprimé complété ainsi que tous les plans) est à déposer en Mairie qui le transmettra pour instruction aux services instructeurs de la communauté d'agglomération Montélimar Agglomération.

TRAVAUX & PATRIMOINE



EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

La place Paillarès se refait une beauté !

Intégrés dans le projet global de l'amélioration du cadre de vie et de l'embellissement de la commune, les travaux de réhabilitation de la place Paillarès ont débuté depuis plusieurs semaines.

Ce chantier d'envergure, supervisé par Jean-Pierre Garcès, adjoint délégué au cadre de vie, se divise en deux phases :

#1 Mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et des réseaux d'eaux pluviales

La première étape consistait à mettre en séparatif les réseaux d'eaux usées et les réseaux d'eaux pluviales, qui jusqu'à présent, étaient évacués par la même conduite.

TRAVAUX

Travaux d'aménagement des terrains de pétanque

Depuis le mois d'août, de nouveaux terrains de pétanque ont fait leur apparition à côté du stade de rugby, chemin du mas.

Ces nouveaux terrains, réalisés par les services techniques, offrent un **meilleur confort de jeu aux pratiquants**, notamment lors des compétitions.

L'objectif était de pouvoir aménager les terrains de pétanque pour répondre aux normes en vigueur par rapport au niveau où joue le club. La municipalité a sollicité au préalable l'association Castel Pétanque, afin de **co-construire le projet**.

« Il est important pour la municipalité de pouvoir mettre à disposition de l'association Castel Pétanque des terrains adaptés. C'est une **très belle réalisation qui a été supervisée par Nathalie Gatt, adjointe déléguée aux animations et au sport et Jean-Pierre Garcès, adjoint délégué au cadre de vie**. Ce chantier **réalisé en grande partie par nos agents prouve la qualité de notre savoir-faire en interne**. C'est un vrai **travail collaboratif** ! » précise Marielle Figuet.

Cette partie, réalisée au mois de septembre, a été financée par Montélimar-Agglomération, pour un montant de 60 000 euros.

#2 Embellissement de la place

Une fois les travaux de remise à neuf terminés, la commune a souhaité intervenir pour la réhabilitation et l'embellissement de la place, située en plein cœur du vieux village.

Désormais, de nouveaux aménagements voient le jour avec : la pose de pavés à la parisienne, l'installation d'une jardinière centrale avec un olivier, d'une rose des vents et l'implantation d'une tonnelle fleurie.

Par la mise en oeuvre de ces travaux, la municipalité souhaite **donner vie à cette place, en faire un lieu apaisant et ressourçant**.





CADRE DE VIE

Du sport en plein air, gratuit, accessible à tous !

Depuis le mois de septembre, un complexe sportif de plein air est venu compléter les équipements déjà présents sur le site : city stade, piscine, tennis, skatepark et terrain de pétanque.

« Après la réalisation du city stade, nous souhaitons poursuivre l'aménagement de cette place et **proposer un lieu de rencontre intergénérationnel** » indique Marielle Figuet.

Jean-Pierre Garcès, adjoint en charge du cadre de vie et responsable du projet précise « L'avantage du street workout, c'est qu'il peut se pratiquer au soleil, sans contrainte de temps et à n'importe quel moment de la journée. **Tous les sportifs peuvent se rencontrer : les débutants qui souhaitent se lancer dans la pratique d'une activité physique, les confirmés, les plus jeunes comme les moins jeunes** ».

Parmi les équipements installés : un vélo elliptique, un vélo, un rameur, un combiné push-pull multiprises ainsi qu'une station de crosstraining.

Mélangant figures de force, de souplesse, d'équilibre, et d'agilité, l'installation du complexe de street workout permet de travailler toutes les parties du corps.

Depuis son installation, **de nombreux pratiquants se donnent rendez-vous quotidiennement, pour s'entraîner seul ou à plusieurs.**



TRIBUNE LIBRE

« Chères castelneuvoises et castelneuvois.
A quelques jours de tourner la page « 2021 », je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, qu'elles nous permettent de clôturer une année riche en événements, en sensations, en actions, malgré la crise sanitaire. Profitez de vos proches, prenez soin de ceux qui vous

sont chers et de vous même, avec bienveillance.
A l'année prochaine, tous motivés.
Une embellie devrait pointer le bout de son nez, afin de nous permettre une reprise progressive d'une vie ordinaire, avec des projets plein la tête.

Très cordialement. »

Bruno BOUYSSOU
Conseiller Municipal de l'opposition

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires

Janvier

Dimanche 09 janvier, 9h00

Sortie vélo avec la commission animations et sport

Parking CNR, avant l'usine hydroélectrique

Vendredi 21 janvier, 18h30

Voeux du Maire à la population

Chaîne Youtube Castel TV

Mardi 21 janvier, 17h30

Tchatch'Lectures

Médiathèque communale

Février

Dimanche 06 février

Loto des écoles de l'ALCEP

Salle polyvalente du bas

Dimanche 13 février, 9h00

Sortie vélo avec la commission animations et sport

Parking CNR, avant l'usine hydroélectrique

Mercredi 16 février

Heure du conte «Hiver»

Médiathèque communale

Dimanche 20 février

Loto UMS Basket - Montélimar

Salle polyvalente du bas

Mardi 22 février, 17h30

Tchatch'Lectures

Médiathèque communale

Mars

Mardi 1er Mars, 14h00 à 20h00

Mardi Gras - Les Fêtes Castelneuvoises

Salle polyvalente du bas

Dimanche 06 mars, 18h00

Gala Miss Drôme Provençale

Salle polyvalente du bas

Samedi 12 et Dimanche 13 mars

Marché et repas médiéval

Salle polyvalente

Dimanche 13 mars, 9h00

Sortie vélo avec la commission animations et sport

Parking CNR, avant l'usine hydroélectrique

Samedi 19 mars, 11h00

Cérémonie commémorative

Monument aux morts

Samedi 26 et dimanche 27 mars, 14h00 à 18h00

Marché du vélo d'occasion - Club Cyclo Châteauneuf/Malataverne

Salle polyvalente du bas

Mardi 29 mars, 17h30

Tchatch'Lectures

Médiathèque communale

Avril

Dimanche 03 avril

Castel Kid's Printemps - ALCEP

Salle polyvalente du bas

Dimanche 10 avril, 9h00

Sortie vélo avec la commission animations et sport

Parking CNR, avant l'usine hydroélectrique

Samedi 16 et dimanche 17 avril

Tournoi National Jeunes «Davy MANDRIN» U11 et U13 - COC Football

Stade Paul SILHOL

Mercredi 20 avril

Heure du conte « Printemps »

Médiathèque

Mardi 26 avril, 17h30

Tchatch'Lectures

Médiathèque communale

Samedi 30 avril, 12h00

Rassemblement des anciens élèves des écoles - Le Blues de la Blouse

Salle polyvalente du bas

Mai

Dimanche 08 mai, 9h00

Sortie vélo avec la commission animations et sport

Parking CNR, avant l'usine hydroélectrique

Dimanche 08 mai, 11h30

Cérémonie commémorative

Monument aux morts

Dimanche 08 mai, 06h00-20h00

Fêtes des fleurs et marché artisanal - Les Fêtes Castelneuvoises

Salle polyvalente du haut et camping municipal

Mardi 31 mai, 17h30

Tchatch'Lectures

Médiathèque communale

Directrice de la publication : Marielle FIGUET

Rédaction : Service communication de Châteauneuf-du-Rhône

Photographies & illustrations : Mairie de Châteauneuf-du-Rhône, Nicolas Pichon, Freepik, X

Réalisation : Service communication de Châteauneuf-du-Rhône

Impression : Imprimerie Bayle - Montélimar

Papier PEFC issu de forêt gérées durablement

Bulletin municipal, imprimé à 1700 exemplaires et distribué gratuitement sur Châteauneuf-du-Rhône.